Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202632-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DOMAINE :
Environnement
SOUS-DOMAINE :
Autre domaine de compétences

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Procurations : 2

Votants : 16

Secrétaire de séance :
Sophie PONS-PELOFY

CONVOCATION EN DATE DU :
27 Mai 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
27 Mai 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_32

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du 4 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le quatre juin, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :
La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Lionel ALBERT, titulaire
Monsieur Gérard AZIBERT, titulaire
Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire
Monsieur Alain GERMA, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Michel ALVAREZ, suppléant
Monsieur Jean-Antoine VILLEGAS, suppléant
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :
Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Olivier HENRY, titulaire

Absents suppléés :
La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Michel ALVAREZ, suppléant
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Antoine VILLEGAS, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Jean-Marc BOUTET, suppléant

Procuration :
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du bureau donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président, membre du bureau
Monsieur Béranger SARDA, titulaire, donne pouvoir à Monsieur Olivier HENRY, membre du Bureau, titulaire

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202632-DE

Objet : Validation de la stratégie de concertation en lien avec la mission de la garante CNDP

Le Président rappelle que la concertation préalable a débuté depuis le 1er juin et prendra fin le 31 Juillet 2026. Sur la base du document envoyé il décrit les principales étapes de cette concertation.

Le document joint à la convocation précise :

- Le contexte
- Les actions déjà réalisées
- La stratégie votée par les élus,
- Les outils proposés,
- Le contenu de la séquence de concertation préalable avec la présence de la garante de la CNDP.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 814.52 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

LE COMITE SYNDICAL

A L'UNANIMITE

- Valide la stratégie de concertation présentée en séance

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 4 Juin 2026

Le Président,
Xavier BELART

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE